



AD MAJOREM PROPRIAM GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret Impérial N°2011-11 du 12 Septembre 2011

Vu l'Article 11 de la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu les articles 10 & 11 de la Constitution du 2 décembre 1996,

Â

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénonan, par la grâce de Dieu, d'écrite et d'écritons :

Â

Â

Article premier

Â

Il est mis fin aux fonctions du Ministre de la Condition Féminine tel que nommé par le Décret n°2004-04 du 21 février 2004.

Â

Â

Â

Frank-Marc Ier

Imperator et Rex